



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Édition du 11 décembre 2023

Semaine

OFSP-Bulletin 50/2023

Magazine d'information pour professionnels de la santé et pour les médias

**Médecine de la douleur au cabinet médical:
quel traitement choisir?, p. 8**

**La valeur ajoutée du dossier électronique du patient
dans le quotidien d'un pharmacien, p. 13**

Impressum

ÉDITEUR

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne (Suisse)
www.bag.admin.ch

RÉDACTION

Office fédéral de la santé publique
CH-3003 Berne
Téléphone 058 463 87 79
drucksachen-bulletin@bag.admin.ch

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Cavelti AG
Wilerstrasse 73
CH-9201 Gossau
Téléphone 071 388 81 81

ABONNEMENTS, CHANGEMENTS D'ADRESSE

OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne
Téléphone 058 465 50 00
Fax 058 465 50 58
verkauf.abo@bbl.admin.ch

ISSN 1420-4266

DISCLAIMER

Le bulletin de l'OFSP est une revue spécialisée hebdomadaire, en français et en allemand, qui s'adresse aux professionnels de la santé, aux médias et aux milieux intéressés. Ce périodique publie les derniers chiffres en matière de santé ainsi que des informations importantes de l'OFSP.

Abonnez-vous pour recevoir la version électronique du bulletin:
www.bag.admin.ch/ofsp-bulletin

Sommaire

Déclarations des maladies infectieuses _____	4
Statistique Sentinella _____	7
Résumé hebdomadaire sur les virus respiratoires _____	7
Médecine de la douleur au cabinet médical: quel traitement choisir? _____	8
La valeur ajoutée du dossier électronique du patient dans le quotidien d'un pharmacien _____	13
Vol d'ordonnances _____	15

Déclarations des maladies infectieuses

Situation à la fin de la 48^e semaine (04.12.2023)^a

^a Déclarations des médecins et des laboratoires selon l'ordonnance sur la déclaration. Sont exclus les cas de personnes domiciliées en dehors de la Suisse et de la principauté du Liechtenstein. Données provisoires selon la date de la déclaration. Les chiffres écrits en gris correspondent aux données annualisées: cas/an et 100 000 habitants (population résidente selon Annuaire statistique de la Suisse). Les incidences annualisées permettent de comparer les différentes périodes.

^b N'inclut pas les cas de rubéole materno-fœtale.

^c Femmes enceintes et nouveau-nés.

^d Syphilis primaire, secondaire ou latente précoce.

^e Inclus les cas de diphtérie cutanée et respiratoire.

Maladies infectieuses:

Situation à la fin de la 48^e semaine (04.12.2023)^a

	Semaine 48			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Transmission respiratoire												
Haemophilus influenzae: maladie invasive	3 1.8	3 1.8	2 1.2	8 1.2	11 1.6	13 1.9	140 1.6	119 1.4	77 0.9	117 1.4	109 1.4	71 0.9
Infection à virus influenza, types et sous-types saisonniers	https://idd.bag.admin.ch											
Légionellose	4 2.4	9 5.3	4 2.4	40 5.9	57 8.4	36 5.3	645 7.4	670 7.6	659 7.5	599 7.4	621 7.7	628 7.8
Méningocoques: maladie invasive				2 0.3	1 0.2		38 0.4	14 0.2	8 0.09	34 0.4	13 0.2	7 0.09
Pneumocoques: maladie invasive	28 16.6	27 16	14 8.3	88 13	81 12	49 7.3	951 10.8	672 7.7	472 5.4	808 10	619 7.6	446 5.5
Rougeole				3 0.4			41 0.5			40 0.5		
Rubéole^b												
Rubéole, materno-fœtale^c												
Tuberculose	4 2.4	6 3.6	4 2.4	18 2.7	26 3.8	18 2.7	401 4.6	360 4.1	353 4	380 4.7	333 4.1	322 4
Transmission féco-orale												
Campylobactériose	167 98.9	139 82.3	124 73.5	538 79.7	531 78.6	480 71.1	6565 74.8	7739 88.2	6610 75.3	6122 75.6	7200 88.9	6200 76.5
Hépatite A			2 1.2	5 0.7	1 0.2	5 0.7	60 0.7	46 0.5	47 0.5	56 0.7	43 0.5	46 0.6
Hépatite E	4 2.4			8 1.2	5 0.7	7 1	84 1	74 0.8	165 1.9	77 1	68 0.8	162 2
Infection à E. coli entérohémorragique	26 15.4	13 7.7	15 8.9	103 15.2	93 13.8	75 11.1	1271 14.5	1196 13.6	917 10.4	1211 15	1136 14	886 10.9
Listériose	2 1.2		1 0.6	9 1.3	5 0.7	6 0.9	74 0.8	75 0.8	34 0.4	69 0.8	73 0.9	31 0.4
Salmonellose, S. typhi/paratyphi						1 0.2	20 0.2	9 0.1	2 0.02	18 0.2	9 0.1	2 0.02
Salmonellose, autres	25 14.8	29 17.2	18 10.7	99 14.7	126 18.7	89 13.2	1833 20.9	1804 20.6	1517 17.3	1754 21.6	1754 21.6	1443 17.8
Shigellose	2 1.2	6 3.6	3 1.8	21 3.1	21 3.1	8 1.2	177 2	184 2.1	98 1.1	164 2	179 2.2	93 1.2

	Semaine 48			Dernières 4 semaines			Dernières 52 semaines			Depuis début année		
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021
Transmission par du sang ou sexuelle												
Chlamydieuse	326 193.1	315 186.6	310 183.6	987 146.2	1078 159.6	1062 157.3	12592 143.4	13051 148.7	12150 138.4	11692 144.3	12149 149.9	11471 141.6
Gonorrhée	203 120.3	76 45	62 36.7	622 92.1	438 64.9	408 60.4	6049 68.9	5127 58.4	4005 45.6	5643 69.6	4770 58.9	3775 46.6
Hépatite B, aiguë			1 0.6		1 0.2	3 0.4	13 0.2	13 0.2	15 0.2	11 0.1	12 0.2	15 0.2
Hépatite B, total déclarations	36	13	20	110	88	84	1179	1078	1000	1081	1013	947
Hépatite C, aiguë		1 0.6			2 0.3	1 0.2	10 0.1	13 0.2	12 0.1	10 0.1	11 0.1	12 0.2
Hépatite C, total déclarations	23	10	26	69	73	77	1072	1007	916	985	951	867
Infection à VIH	8 4.7	2 1.2	13 7.7	38 5.6	17 2.5	37 5.5	361 4.1	335 3.8	331 3.8	330 4.1	315 3.9	308 3.8
Sida		1 0.6		3 0.4	4 0.6	3 0.4	38 0.4	43 0.5	48 0.6	37 0.5	41 0.5	47 0.6
Syphilis, stades précoces ^d	4 2.4	14 8.3	19 11.3	35 5.2	55 8.2	58 8.6	737 8.4	809 9.2	689 7.8	679 8.4	750 9.3	650 8
Syphilis, total	5 3	21 12.4	28 16.6	46 6.8	73 10.8	87 12.9	999 11.4	1081 12.3	913 10.4	928 11.4	995 12.3	863 10.6
Zoonoses et autres maladies transmises par des vecteurs												
Brucellose							10 0.1	5 0.06	6 0.07	9 0.1	5 0.06	6 0.07
Chikungunya			1 0.6	1 0.2		1 0.2	21 0.2	4 0.05	6 0.07	20 0.2	4 0.05	6 0.07
Dengue	4 2.4	4 2.4		20 3	17 2.5	5 0.7	232 2.6	108 1.2	23 0.3	229 2.8	105 1.3	23 0.3
Encéphalite à tiques	3 1.8	3 1.8	2 1.2	20 3	28 4.2	9 1.3	302 3.4	387 4.4	286 3.3	298 3.7	384 4.7	282 3.5
Fièvre du Nil occidental							1 0.01			1 0.01		
Fièvre jaune												
Fièvre Q		1 0.6	2 1.2		7 1	6 0.9	87 1	93 1.1	101 1.2	78 1	82 1	97 1.2
Infection à Hantavirus									6 0.07			6 0.07
Infection à virus Zika							4 0.05		4 0.05			
Paludisme	4 2.4	7 4.2	3 1.8	24 3.6	23 3.4	9 1.3	345 3.9	319 3.6	245 2.8	333 4.1	302 3.7	235 2.9
Trichinellose	1 0.6			1 0.2			3 0.03	4 0.05	2 0.02	3 0.04	4 0.05	1 0.01
Tularémie	1 0.6	1 0.6	2 1.2	4 0.6	10 1.5	11 1.6	101 1.2	122 1.4	238 2.7	93 1.2	114 1.4	232 2.9
Autres déclarations												
Botulisme							2 0.02	1 0.01	1 0.01	2 0.02	1 0.01	1 0.01
Diphthérie ^e		6 3.6		1 0.2	13 1.9		33 0.4	87 1	3 0.03	25 0.3	86 1.1	3 0.04
Maladie de Creutzfeldt-Jakob		1 0.6		2 0.3	1 0.2	1 0.2	29 0.3	27 0.3	26 0.3	28 0.4	22 0.3	23 0.3
Tétanos												
Variole du singe		1 0.6		1 0.2	5 0.7		11 0.1	551 6.3		11 0.1	551 6.8	



« La **Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR)** et la stratégie nationale de surveillance, de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins (NOSO) sont d'une importance capitale. D'une part, elles attirent l'attention sur la pertinence de l'antibiorésistance, de la prévention et du contrôle des infections. D'autre part, elles comportent des guides et des exigences pour les médecins, les hôpitaux et les EMS. »

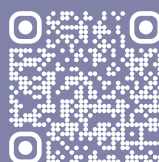
Dr Domenica Flury

*Médecin-chef, clinique d'infectiologie / hygiène hospitalière
Hôpital cantonal de Saint-Gall*

Les antibiotiques:

quand il faut,

comme il faut.



En savoir plus ici:
star.admin.ch

Statistique Sentinella

Données provisoires

Sentinella:

Déclarations (N) des dernières 4 semaines jusqu'au 1.12.2023 et incidence pour 1000 consultations (N/10³)
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	45		46		47		48		Moyenne de 4 semaines	
	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Oreillons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coqueluche	0	0	0	0	2	0.2	0	0	0.5	0.1
Piqûre de tiques	4	0.3	0	0	0	0	0	0	1	0.1
Borréliose de Lyme	5	0.4	3	0.2	2	0.2	3	0.3	3.3	0.3
Herpès zoster	6	0.5	7	0.6	6	0.5	1	0.1	5	0.4
Néuralgies post-zostériennes	2	0.2	1	0.1	1	0.1	0	0	1	0.1
Médecins déclarants	158		153		151		138		150	

Résumé hebdomadaire sur les virus respiratoires

Le portail d'information de l'OFSP sur les maladies transmissibles donne régulièrement des informations sur les cas d'infection et de maladie dû à différents agents pathogènes respiratoires, en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. <https://idd.bag.admin.ch/>

La mise à jour a lieu le mercredi à 12h00.



Médecine de la douleur au cabinet médical : quel traitement choisir ?

La douleur affecte la qualité de vie et peut, dans de rares cas de douleurs aiguës, nécessiter l'utilisation à court terme d'opioïdes présentant un risque de dépendance. Les causes de la douleur sont diverses, de même que ses manifestations, sa durée et le contexte dans lequel elle apparaît. Le module PEPrà Médecine de la douleur aide à déterminer le traitement à proposer.

L'utilisation d'opioïdes a augmenté en Suisse depuis les années 2000. La tendance est particulièrement marquée pour les opioïdes puissants ayant l'oxycodone comme principe actif [1]. L'oxycodone a été à l'origine de la crise des opioïdes aux États-Unis causant près de 645 000 décès entre 1999 et 2021 [2], ce qui en fait désormais la principale cause de mortalité dans ce pays chez les personnes de 18 à 45 ans. L'augmentation du recours aux opioïdes de synthèse tels que le fentanyl a notamment entraîné une hausse de 22 % des décès entre 2021 et 2022. L'effet analgésique du fentanyl est environ 100 fois plus puissant que la morphine et 50 fois plus puissant que l'héroïne [3]. La plupart des personnes concernées ont développé une dépendance aux opioïdes après la prescription d'un analgésique de ce type [4]. La nette augmentation des ventes et du nombre d'intoxications doit nous alerter afin d'empêcher que la Suisse ne connaisse une évolution semblable à celle des États-Unis. Il convient donc de se demander comment aider efficacement les patients qui souffrent tout en réduisant le risque d'addiction.

Dans le cadre de la stratégie nationale sur les addictions, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a pour mission de suivre les évolutions dans le domaine de l'utilisation problématique des analgésiques opioïdes. Une des mesures proposées suite aux discussions avec les représentantes et représentants de la FMH, de l'OFSP, de pharmaSuisse, des sociétés de discipline médicale, des professionnelles et professionnels de l'addiction et des chercheuses et chercheurs consiste à sensibiliser le corps médical aux risques des traitements médicamenteux visant à soulager la douleur.

Grâce au soutien financier de l'OFSP, un module supplémentaire consacré à la médecine de la douleur a pu être intégré à PEPrà. PEPrà est une prestation commune de la FMH, de la fondation Promotion Santé Suisse, des services cantonaux de santé publique, des sociétés cantonales de médecine et d'autres organisations, qui vise à encourager la prévention dans les cabinets médicaux (voir encadré).

MODULE PEPrà MÉDECINE DE LA DOULEUR [5]

Une bonne prise en charge thérapeutique de la douleur contribue de manière décisive à prévenir une dépendance aux analgésiques. Le module PEPrà Médecine de la douleur offre aux équipes des cabinets médicaux les connaissances et le soutien nécessaires pour accompagner les patientes et les patients avec le traitement adéquat. Les préoccupations des patientes et des patients sont centrales pour déterminer le traitement adapté : Quels sont leurs besoins ? Comment leur parler ? Quelle serait la thérapie médicamenteuse la plus appropriée et quels traitements non médicamenteux et complémentaires peuvent être envisagés ? Les contenus sont adaptés pour la prise en charge au cabinet médical de toutes les personnes souffrant de douleur, ne se limitant pas seulement aux personnes souffrant d'une dépendance ou potentiellement à risque. La manière de faire face au développement d'une addiction est également abordée.

À CHAQUE DOULEUR SON TRAITEMENT

Une douleur présente toujours des composantes psychiques et somatiques. Elle est le « produit » complexe de la génétique et, surtout, de l'histoire de vie de la personne concernée. Connaître l'individualité de la personne est essentiel pour déterminer le traitement approprié. Certains signaux d'alarme doivent néanmoins toujours être pris en compte afin d'exclure une cause somatique (voir encadré).

Signaux d'alarme

Quand est-ce qu'une douleur banale cesse-t-elle d'en être une ? Découvrez les signaux d'alarme qui doivent attirer l'attention :



La procédure à suivre en cas de douleurs aiguës, sans doute les plus fréquentes en médecine de famille, est présentée en détail dans le module PEPrä. Dans ce contexte, il est important de réévaluer régulièrement la situation et le traitement choisi. Cela vaut particulièrement pour les opioïdes qui ne doivent être prescrits qu'en cas de nécessité, le plus brièvement possible et à la dose adaptée à la situation. Le fort potentiel de dépendance et d'addiction implique qu'en plus d'une dépendance physiologique, il est possible de développer une addiction. Si l'on parvient à réduire la dose ou, mieux encore, à supprimer totalement les opioïdes dans un délai très court, aucune autre mesure n'est nécessaire. Dans le cas contraire, il est indiqué de contacter sans délai une ou un spécialiste en médecine des addictions ou de la douleur ayant de l'expérience avec les opioïdes ou le centre le plus proche spécialisé dans les addictions.

En cas de douleurs chroniques, il s'agit si possible d'éviter de prescrire des médicaments, surtout des opioïdes, sur le long terme. L'objectif primaire n'est pas d'éliminer la douleur, mais d'aboutir à une qualité de vie acceptable, voire bonne et ce, malgré la douleur. Il est judicieux de proposer des options thérapeutiques qui peuvent être appliquées et utilisées au quotidien de manière autonome, sans thérapeute. La liste de ces options est très longue, mais non exhaustive: elle va des techniques mentales telles que le training autogène, le yoga et le pilates, aux activités sportives et aux stratégies de distraction, en passant par la thérapie TENS. Le site internet PEPrä (voir encadré) propose également des informations et des documents à remettre aux personnes concernées, ainsi qu'à leurs proches, afin de réduire la douleur et de promouvoir l'autogestion et l'activité physique.

L'EMPATHIE EST FONDAMENTALE

Le choix d'un traitement approprié, l'accompagnement, le soutien et la prévention de la dépendance nécessitent de s'entretenir de nombreuses fois avec les patientes et patients concernés. Des dépliants et des documents sont disponibles à cet effet. Il s'agit de mener ces entretiens avec empathie, dans une attitude d'égal à égal. Les personnes concernées ont besoin que leurs douleurs soient soulagées et ce besoin doit être entendu. En parallèle, l'attitude, le comportement, les ressources psychiques et la motivation sont déterminants pour le succès du traitement, surtout en cas de douleurs chroniques. L'entretien motivationnel, en tant qu'attitude et technique d'entretien, peut permettre de stimuler les changements de comportement et d'accompagner les patientes et les patients en leur qualité d'experts de leur propre santé. Cette attitude et ces techniques d'entretien doivent être régulièrement reconsidérées et pratiquées. De nombreux outils ainsi que des formations continues en présentiel et en ligne sont disponibles sur PEPrä (<https://www.pepra.ch/fr/formation/style-de-vie-prevention-entretien-motivationnel>).

Contact

Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Prévention et services de santé
Division Prévention des maladies non transmissibles
Tél. +41 58 463 88 24
praeventionsstrategien@bag.admin.ch

PEPrä – Soutien pour la prévention au cabinet médical

Vous trouverez toutes les informations, outils et liens sur la thématique Médecine de la douleur sur le site www.pepra.ch/fr/medecine-de-la-douleur. Un module de formation continue sera proposé à partir de 2024. PEPrä propose également un soutien sous forme d'informations et d'outils ainsi que des formations continues sur de nombreux autres thèmes liés à la prévention, tels que la gestion du stress et de la dépression ou le conseil en matière de tabagisme. PEPrä met notamment l'accent sur la conduite d'entretiens et de conseil. Découvrez l'offre complète sous www.pepra.ch/fr.



Références

- 1 Hooijman M.F., Martinez-De la Torre A., Weiler S., Burden A.M. (2022): Opioid sales and opioid-related poisonings in Switzerland: A descriptive population-based time-series analysis. Opioid sales and opioid-related poisonings in Switzerland: A descriptive population-based time-series analysis – ScienceDirect (Zugriff 10.10.2023)
- 2 Opioid Data Analysis and Resources. Centers for Disease Control and Prevention. Opioid Data Analysis and Resources | Opioids | CDC (Zugriff 16.10.2023)
Opioidkrise in den Vereinigten Staaten. Wikipedia. Opioidkrise in den Vereinigten Staaten – Wikipedia (Zugriff 10.10.23)
- 3 Fentanyl – Faktenblatt für Suchtfachpersonen. Infodrog – Schweizerische Koordinations- und Fachstelle Sucht. https://www.infodrog.ch/files/content/factsheets/2023-08_infodrog_faktenblatt_fentanyl_de.pdf (Zugriff 17.10.23)
- 4 Understanding the Opioid Overdose Epidemic. Centers for Disease Control and Prevention. Understanding the Opioid Overdose Epidemic | Opioids | CDC (Zugriff 10.10.2023)
- 5 Ruppen W. (2023). Mandat PEPrä Modul «Schmerzmedizin». www.pepra.ch/de/Schmerzmedizin (Zugriff 10.10.2023)

Voici comment nous protéger: ✓

Contre la grippe et le COVID-19, nous recommandons :



Rester à la maison en cas de symptômes



Aérer plusieurs fois par jour



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le coude



Se laver ou se désinfecter soigneusement les mains



Porter un masque en cas de symptômes



Le don d'organes?

- décider
- communiquer
- consigner

vivre-partager.ch

Faites-le pour vous.



Décidez de ce qu'il advient de votre corps, de votre vivant et après.
Consignez votre volonté sur le don d'organes et informez-en vos proches.



« Avoir plus d'informations pour mieux aider. »

Le DEP, c'est efficace.



DEP
dossier électronique
du patient



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une campagne conjointe de l'Office
fédéral de la santé publique OFSP
et des cantons.

Jeremy de Mooij,
Pharmacien responsable FPH
pharmacieplus dr. c. repond Bulle
Vice-président CLPh
Président SphF



Adoptez dès maintenant le
dossier électronique du patient:
dossierpatient.ch

La valeur ajoutée du dossier électronique du patient dans le quotidien d'un pharmacien

En tant que pharmacien, Jeremy de Mooij est souvent le premier interlocuteur des patients, remplissant ainsi une fonction clé dans notre système de santé.

À cet égard, le dossier électronique du patient (DEP) est essentiel pour faciliter l'accès aux informations sanitaires et garantir la qualité des traitements.

Très tôt, Jeremy de Mooij a manifesté un intérêt pour les sciences naturelles, tout en appréciant les contacts humains. C'est donc tout naturellement qu'il s'est tourné vers des études de pharmacie, qu'il a accomplies à Fribourg (Bachelor) et à Genève (Master). Il a ensuite terminé son cursus par un certificat de formation postgraduée en pharmacie clinique ambulatoire à la pharmacie d'UniSanté, à Lausanne. Il y est resté à 50 % dans les domaines de l'assistance pharmaceutique et de la formation, en suivant en parallèle une formation pour obtenir son FPH en pharmacie d'officine.

COMMENT VOTRE QUOTIDIEN, EN TANT QUE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ, A-T-IL ÉVOLUÉ AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES ?

Jeremy de Mooij: Ces dernières années, la profession de pharmacien a énormément évolué. Avant, nous étions avant tout des experts en médicaments. Aujourd'hui, nous sommes bien plus que cela : avec nos équipes, nous sommes souvent les premiers interlocuteurs des patients. Cette évolution est certes positive, mais elle place les pharmacies devant des défis importants. Parallèlement, les exigences de qualité sont toujours plus élevées, le volume de travail augmente, de même que les tâches administratives, ceci de manière disproportionnée.

Le cœur de notre métier devrait consister à répondre aux besoins de la population, mais nous avons de moins en moins de temps pour cela. Par ailleurs, nous devons actuellement faire face à une pénurie de médicaments inquiétante. De nombreux facteurs demandent un grand investissement en temps, soulèvent des questions éthiques et épuisent nos équipes : l'inquiétude quant à un approvisionnement suffisant, la recherche de solutions de remplacement (souvent en collaboration avec les médecins traitants) et les devoirs d'information envers les patients.

EN QUOI LE DEP PEUT-IL ÊTRE UTILE POUR RELEVÉR CES DÉFIS ?

Jeremy de Mooij: Le DEP facilitera grandement le quotidien des pharmaciens lorsqu'il sera enfin largement diffusé.

L'accès plus rapide à certaines informations de santé constituera un grand avantage, par exemple pour justifier un changement de médication. Il sera également possible de consulter plus facilement les résultats de laboratoire ou les diagnostics, d'améliorer certaines propositions de traitement ou de confirmer des informations sanitaires que l'on doit normalement vérifier par téléphone.

L'accès à davantage d'informations et une meilleure sensibilisation peuvent améliorer la qualité et la sécurité des traitements. Pour ces raisons, nous, les pharmaciens, souhaitons que le DEP rende les patients acteurs de leur propre santé et devienne pour nous un outil important pour des soins sûrs et efficaces.

CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION « LE DEP, C'EST EFFICACE. »

La nouvelle campagne « Le DEP, c'est efficace. » résulte d'un partenariat entre l'Office fédéral de la santé publique et les cantons. Elle vise à sensibiliser la population et les professionnels de la santé. Le volet s'adressant à ces derniers, où témoigne Jeremy de Mooij, a été lancée le 30 juin 2023.

La campagne, qui bénéficie d'un large soutien, permet de mieux informer sur le DEP tout en contribuant à augmenter le taux d'ouverture et d'utilisation en Suisse.

Les professionnels de la santé et les patients peuvent télécharger ou commander du matériel d'information sur dossierpatient.ch/publications.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

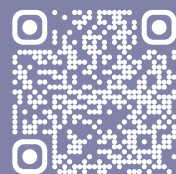
Nous devons agir aujourd'hui pour disposer d'antibiotiques efficaces à l'avenir également.



Les antibiotiques:

quand il faut,

comme il faut.



Plus d'informations ici:
quand-il-faut-comme-il-faut.ch

Vol d'ordonnances

Swissmedic, Stupéfiants

Vol d'ordonnances

Les ordonnances suivantes sont bloquées

Canton	N° de bloc	Ordonnances n ^{os}
Bâle-Ville		10874539 11160288
Berne		10462500 11190403
Fribourg		9913317
Lucerne		10115796
Saint-Gall		10367207-10367208
Vaud		10740301-10740325 11044101-11044125
Zurich		10921162 10957734

OFSP-Bulletin
OFCL, Diffusion publications
CH-3003 Berne

P.P.

CH-3003 Bern
Post CH AG

OFSP-Bulletin

Semaine
50/2023